



Retour sur la grève du 17 décembre à l'AG PRO PME

Voici les réponses de la direction suite au préavis des 3 organisations syndicales :

- Enlever 2 ITEMS (DM SONNERIE et le taux de conférence à 3) mais bien sur les items les Plus simples à atteindre.
- En ce qui concerne les retraits, Il n'y aura plus de retraits de PVC au-delà de 6 mois (au début de la PVC c'était fixé à 2 mois)
- La direction dit qu'elle va se mettre en conformité avec la loi ! Les retraits mensuels ne pourront pas aller au-delà des 10 % du salaire exigible (SGB + PVC). Elle propose d'échelonner les retraits, **ce qui aura pour conséquence la création d'une ardoise et des échéances de remboursement.**
- La direction ne veut pas revenir sur les motifs des retraits et sa légitimité, donc continuera à les faire malgré les justifications apportées par les vendeurs.

Quelques infos sur la participation :

Montpellier : 50 %

Angers : 70 %

D'autres villes comme Paris Lyon, Lille, Metz ont renforcé le mouvement par des grèves et débrayages.

Ces réponses sont inacceptables !!!!

- En ce qui concerne les applicatifs, selon la direction il faut s'habituer à travailler avec des applications qui « bug » et des crashes programmes qui fonctionnent peu ou pas, en attendant ce sont encore les salariés qui en pâtissent.
- Pour toutes les autres revendications (emplois, formation, salaire, reconnaissance des compétences, etc.) pas d'avancées significatives.

La direction annonce une nouvelle PVC d'ici le S1 2021, qui devrait régler les principaux problèmes, en attendant la **CGT restera vigilante et sera toujours une force à vos côtés.**

Nous vous proposons de vous consulter pour la suite que vous souhaitez donner à votre mouvement en début d'année en organisant des HIS.

Vos élus CGT vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.